

Comptes annuels 2023

SAS

SOLECOINSERT

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Siège Social : SAS SOLECOINSERT – 10 rue Galvani -91300 Massy

SOMMAIRE

Partie 1. Bilan & compte de résultat

A. Bilan	4
B. Compte de résultat	5

Partie 2. Annexe des comptes annuels

A. Généralités	
1. Faits caractéristiques de l'exercice	7
2. Evènements post clôture, non rattachables à l'exercice, remettant en cause la continuité d'exploitation ou ayant un caractère significatif	7
3. Evènements post clôture, non rattachables à l'exercice, ne remettant pas en cause la continuité d'exploitation ou ayant un caractère significatif	7
4. Principes, règles et méthodes comptables	7
B. Notes du bilan	
1. Immobilisations	8
2. Amortissements	8
3. Etat des échéances des créances et des dettes	9
4. Disponibilités et valeur mobilières de placement	10
5. Stocks de marchandises	10
6. Tableau de variation des fonds	11
C. Notes sur le compte de résultat	
1. Produits d'exploitation	12
2. Charges d'exploitation	12
3. Résultat financier	13
4. Résultat exceptionnel	13
5. Impôt sur les sociétés	13

Partie 1

**Bilan
&
Compte de résultat**

Bilan de la SAS SOLECOINSERT au 31/12/2023 (en euros)

ACTIFS	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22	PASSIFS	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
Autres immobilisations corp.	53 960	45 727	8 233	19 025	Capital social ou individuel	57 000	57 000
					Réserves statutaires ou contractuelles	1 105	1 105
					Autres réserves	276	276
					Report à nouveau	6 093	-
					Résultat de l'exercice	2 126	19 249
ACTIF IMMOBILISE	53 960	45 727	8 233	19 025	CAPITAUX PROPRES	66 601	64 475
Avances & acompt. vers./cdes	-	-	-	458	Emprunts et dettes financières	323	13 757
Clients et comptes rattachés	34 898	233	34 664	4 126	Dettes fournisseurs et comptes ratta	36 016	2 158
Autres créances	769	-	769	3 013	Dettes fiscales et sociales	31 648	16 287
Disponibilités	90 868	-	90 868	69 835	Autres dettes	437	337
Charges constatées d'avance	490	-	490	557			
ACTIF CIRCULANT	127 025	233	126 791	77 988	DETTES	68 423	32 539
TOTALACTIF	180 985	45 960	135 024	97 014	TOTALPASSIF	135 024	97 014

Compte de résultat de la SAS SOLECOINSERT au 31/12/2023 (en euros)

	01/01/2023 - 31/12/2023	01/01/2022 - 31/12/2022
Vente de marchandises	175 498	101 135
Vente de marchandises UE		
Vente de jouets		
Autres produits de gestion courante	0	2 815
Total produits d'exploitation (I)	175 498	103 949
Avances et acomptes		
Autres achats et charges externes	62 065	24 223
Impôts, taxes et versements assimilés	655	654
Charges de personnel	99 477	45 754
Autres charges de gestion courante	8	2 815
Dotations aux amortissements et aux provisions	10 792	10 792
Total charges d'exploitation (II)	172 997	84 237
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 501	19 712
Produits des VMP		
Autres produits financiers		
Total des produits financiers (III)	-	-
Charges d'intérêts		
Autres charges financières		
Total des charges financières (IV)	-	-
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-	-
Produits de cessions d'éléments d'actif		
Autres produits exceptionnels		
Total des produits exceptionnels(V)		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Autres charges exceptionnelles		
Total des charges exceptionnelles(VI)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-	-
Résultat avant Impôt		
Impôts sur les sociétés	375	463
Total des produits (I+II+V)	175 498	103 949
Total des charges (II+IV+VI)	173 372	84 700
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 126	19 249

Partie 2

Annexe aux comptes annuels

A. Généralités

Le bilan de la SAS SOLECOINSERT de l'exercice clos le 31 décembre 2023, présente un total de **135 024 €**.
Le compte de résultat présenté sous forme de liste dégage un résultat bénéficiaire de **2 126 €**.

L'exercice couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Les notes ou tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1. Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

2. Evènements post clôture, non rattachables à l'exercice, remettant en cause la continuité d'exploitation ou ayant un caractère significatif

Néant.

3. Evènements post clôture, non rattachables à l'exercice, ne remettant pas en cause la continuité d'exploitation ou ayant un caractère significatif

Néant

4. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2022-06 du 04 novembre 2022.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, selon les hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conformément à la réglementation en vigueur, les méthodes d'évaluation utilisées concernant les actifs et passifs feront l'objet d'un rappel le cas échéant, dans les notes annexes ci-après.

B. Notes sur le bilan pour l'exercice clos le 31/12/2023

1. Immobilisations

Les immobilisations recouvrent les biens que la SAS SOLECOINSERT possède durablement.

Les immobilisations détenues par la SAS figurent à l'actif du bilan. Elles sont constituées d'un apport en nature de 62 box et de 44 conteneurs nécessaires à l'activité friperie.

Les immobilisations de l'exercice se décomposent comme suit :

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2023
Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
Total 1	-	-	-	-
Immobilisations Corporelles	-	-	-	-
Autres Immobilisations corporelles	53 960	-	-	53 960
Total 2	53 960	-	-	53 960
Immobilisations Financières	-	-	-	-
Total 3	-	-	-	-
Total 1+2+3	53 960	-	-	53 960

2. Amortissements

Les amortissements se décomposent comme suit :

Amortissements	Montant des amortissements au 31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Montant des amortissements au 31/12/2023
Immobilisations Incorporelles				
Total 1	-	-	-	-
Immobilisations Corporelles				
Autres immobilisations corporelles	34 935	10 792		45 727
Total 2	34 935	10 792	-	45 727
Immobilisations Financières				
Total 3	-	-	-	-
Total 1+2+3	34 935	10 792	-	45 727

L'amortissement constaté des box de friperie et des conteneurs au 31 décembre 2023 s'élève à 45 727 €.

S'agissant de mobilier, les box sont amortis sur 5 ans.

Les durées d'amortissement retenues par SOLECOINSERT sont les suivantes :

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Terrains	non amortissable
Constructions	50 à 100 ans
Travaux, installations, agencements	10 à 20 ans
Matériel et outillages	5 à 10 ans
Mobilier	5 à 10 ans
Matériel de bureau	3 à 5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Automobiles	4 à 5 ans

3. Etat des échéances des créances et dettes

L'état des créances et dettes se décompose comme suit au 31/12/2023 :

Créances	Montant Net	Echéances		
		Jusqu'à 1 an	A plus d'1 an	5 ans et plus
Clients et comptes rattachés	34 664	34 664		
Autres créances	769	769		
Débiteurs divers	-	-		
Total	35 434	35 434		

Dettes	Montant Net	Echéances		
		Jusqu'à 1 an	A plus d'1 an	5 ans et plus
Emprunts et dettes financières	323	323		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 016	36 016		
Dettes fiscales et sociales	31 648	31 648		
Autres dettes	437	437		
Total	68 423	68 423		

Créances (35 434 €) :

- Le poste clients s'élève à 34 611 euros et correspond en majeure partie (34 618 euros) à une créance sur le client SDV. En effet, au 31 décembre 2023, il restait à ce client à régler une facture du 29 août 2023 ainsi que 7 factures émises entre le 28 novembre 2023 et le 29 novembre 2023. Les factures clients sont réglées à échéance 30 jours. Au 23 février 2024, seules deux factures restent impayées.
- Le poste « autres créances » s'élève à 769 euros et correspond à des paiements en matière sociale (rémunération, tickets restaurants, prélèvements à la source et notes de frais).

Dettes (68 423 €) :

- Le poste emprunt et dettes financières s'élève à 323 euros et correspond au solde du compte courant d'associé SIF.
- Le poste dettes fournisseurs s'élève à 36 016 euros il est composé des dettes suivantes :
 - Refacturations du SIF concernant le frais liés aux véhicules (location véhicule, entretien, essence et péages) pour 18 411 euros
 - Facturation de la rénovation des conteneurs (peinture) par BM ISOL DECO pour 15 000 euros
 - Loyers des locaux facturés par SCI SIFMASSY pour 1 350 euros
 - Facture du logiciel de facturation Sage pour 672 euros
 - Sac plastiques fournis par la société LM PLASTIQUE pour un montant de 584 euros.
- Le poste dettes fiscales et sociales s'élève à 31 648 euros et correspond essentiellement à :
 - La dette auprès du personnel pour 629 euros
 - La dette auprès des organismes sociaux pour 6 201 euros
 - Les provisions salariales de fin d'année pour 9 758 euros
 - La TVA à payer pour 14 684 euros
 - L'impôt sur les sociétés pour 375 euros.
- Le poste « autres dettes » s'élève à 437 euros et correspond principalement à des notes de frais à rembourser et un écart sur des règlements clients antérieurs ;

4. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Le poste disponibilités au 31/12/2023 s'élève à 90 868 euros et se compose comme suit :

- Une caisse contenant 210 euros
- Un compte bancaire Société Générale don le solde s'élève à 90 658 euros.

5. Stocks de marchandises

Il n'a été constaté aucun stock de marchandise au 31/12/2023.

6. Tableau de variation des fonds propres de la SAS SOLECOINSERT

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A+B-C
Capital	57 000			57 000
Réserve statutaire obligatoire dit «fonds de développement »	1 105			1 105
Réserve légale	276			276
Report à nouveau	- 13 156	19 249		6 093
Résultat comptable de l'exercice	19 249	2 126	19 249	2 126
TOTAL	64 475	21 375	19 249	66 601

Au 31 décembre 2023, les capitaux propres de la SAS SOLECOINSERT s'élèvent à 66 601 euros, la Société SOLECOINSERT respecte donc bien la loi qui oblige les sociétés à détenir un montant minimal de capitaux propres au moins égale à la moitié du capital social.

❖ Report à nouveau

A la suite de l'affectation du bénéfice de l'exercice 2022 décidée lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui s'est tenue le 16 juin 2023, le report à nouveau s'élève à 6 093 euros. Il est créditeur.

❖ Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice 2023 se caractérise par un bénéfice de 2 126 euros.

C. Notes sur le compte de résultat

Nous vous proposons ci-après, une analyse des postes principaux du compte de résultat 2023.

1. Produits d'exploitation

Il s'agit des ventes de vêtements en lots issus de la récupération de nos conteneurs installés à différents points de collecte d'Ile de France.

Les ventes sont réalisées en France à destination de la France, SOLECOINSERT ne pratique pas l'export.

Pour l'exercice 2023, les ventes se sont élevées à 175 498 euros contre à 101 135 euros en 2022 soit une augmentation de produits de près de 74%.

2. Charges d'exploitation

Les « **autres achats et charges externes** » s'élèvent à 62 065 euros pour l'année 2023 contre 24 223 euros en 2022.

Les « autres achats et charges externes » ont plus que doublé d'une année sur l'autre et correspondent à :

- ❖ Fournitures de petit matériel pour un montant de 11 834 euros (contre 8 080 euros en 2022 soit une augmentation de 46%)
- ❖ Carburant pour un montant de 12 051 euros (contre 7 491 euros en 2022, soit une hausse de 61% environ)
- ❖ Mise à disposition des locaux par la SCI SIFMASSY refacturée pour un montant 4 800 euros (espace de stockage de friperie), ce montant est stable par rapport à l'exercice précédent
- ❖ Mise à disposition des véhicules par l'association SIF pour 9 600 euros
- ❖ Des frais d'entretiens et réparation des véhicules mis à disposition et des conteneurs de vêtement pour 14 896 euros contre 740 euros en 2022
- ❖ Des frais de recyclage de déchets pour 1 056 euros
- ❖ De l'intérim pour 4 427 euros, l'exercice précédent SOLECOINSERT n'a pas eu besoin de recourir à l'intérim pour assurer ses missions.
- ❖ Une assurance pour 458 euros contre 445 euros en 2022
- ❖ Des frais d'actes pour 45 euros
- ❖ Des frais divers tels que des frais de voyage et déplacement, de réception, de télécommunication pour 1 672 euros contre 1 232 euros en 2022.
- ❖ Des frais bancaires pour 1 227 euros contre 790 euros en 2022

Les « **charges de personnel** » s'élèvent à 99 477 euros en 2023 contre 45 754 euros pour l'exercice précédent, ces charges ont plus que doublé du fait de l'augmentation de l'activité.

Le montant de la « **dotation aux amortissements** » s'élève pour l'année 2023 à 10 792 € ; Celui-ci concerne 62 box et 44 conteneurs immobilisés. Ce montant est identique à celui de l'exercice précédent.

Le poste « **Impôt, taxes et versements assimilés** » est stable entre 2023 et 2022, il s'élève à 655 euros contre 654 l'exercice précédent.

3. Résultat financier

La SAS SOLECOINSERT n'a généré aucun produit ni aucune charge de nature financière au cours de l'exercice 2023.

4. Résultat exceptionnel

La SAS SOLECOINSERT n'a généré aucun produit ni aucune charge de nature exceptionnelle au durant l'exercice 2023.

5. Impôt sur les sociétés

Après comptabilisation des produits d'exploitation et déduction des charges d'exploitation, en l'absence de résultats financier et exceptionnel, le résultat avant impôt de l'activité de SOLECOINSERT est excédentaire au 31 décembre 2023. Il s'élève à 2 501 euros (contre 19 712 euros au 31 décembre 2022).

Après déduction du montant de l'impôt sur les sociétés qui s'élève à 375 euros en 2023 (contre 463 euros en 2022), le résultat net de l'exercice 2023 de la SAS SOLECOINSERT s'élève à 2 126 euros.